



PLU AU0 et recours possibles

Par **Jess82**, le **07/05/2014 à 18:16**

Bonjour, rnAprès plus de deux ans de démarches, je suis au pied du mur. rn rnNous avons décidé de faire construire sur un terrain donné par mes parents. Ce terrain était constructible mais lors du dernier PLU il est passé en AU0 (terrain à urbaniser). rn rnLa maison principale nous servirait également de local pour nos entreprises. rn rnQuels sont les recours ? rnExiste t-il une dérogation possible ? rnUne demande de PLU simplifié ? rn rnEn deux ans, nous n'avons pas une seule fois réussi à joindre le maire de la commune et un nouveau PLU est en cours et aboutira d'ici environ 6 ans d'après la mairie... rn rnMerci pour votre aide et bonne soirée.

Par **Jess82**, le **11/05/2014 à 11:15**

Aucun recours envisageable pour une zone classée AU0 ?